

syctom mag

#84
SEPTEMBRE 2024

LE MAGAZINE DE L'AGENCE
MÉTROPOLITAINE DES DÉCHETS MÉNAGERS

LES TERRITOIRES

Éviter le gaspillage alimentaire dans la restauration collective



syctom

4

Le Sycotm au carrefour des déchets

Le maire de Bogota à Isséane



5

Au cœur d'une stratégie de production de gaz verts

JOP Paris 2024 : la sensibilisation à l'épreuve du terrain



6

Concours DZD 2024 : nouvelle édition, nouvelle formule !

7

Un ouvrage inédit sur l'histoire des déchets organiques

Une bande dessinée comme outil de sensibilisation

8

Mutualiser face au « Mur 2025 »

Connaître la composition des flux de déchets

10

Innovation : le Sycotm élabore sa stratégie de recherche

12

L'Interval, le futur centre à Ivry-sur-Seine, va lancer ses essais à chaud



Saint-Ouen : livraison des premiers bâtiments en front de Seine

13

Un appui technique au service de la gestion serbe des déchets

L'expertise du Sycotm au Kazakhstan

14

L'éco-actu

15

Éviter le gaspillage alimentaire dans la restauration collective



16

Le réemploi : un pilier de l'économie circulaire

18

Rencontre avec Alexandra Monteiro, Agence Française de Développement

19

Instantanés



l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Sycotm Mag est une publication du Sycotm, l'agence métropolitaine des déchets ménagers - 86 rue Regnault - 75013 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00

Directeur de la publication : Corentin Duprey • Rédacteurs en chef : Denis Penouel, Sara Mazetier • Directrice de la communication : Aurore Delacroix • Coordination : Solène Patron • Crédits photos : © Sycotm / Franck Badaire, Bertrand Guigou, Nicolas Fagot - Studio 9, Mathieu Génon • Conception, réalisation, rédaction : PARIMAGE • Document imprimé par Mérico Paragon, sur papier recyclé - ISSN 1769-8782

Retrouvez les actualités du Sycotm sur le site www.sycotm-paris.fr et abonnez-vous à la lettre d'info mensuelle !



@lesycotm



LE TRI + FACILE



La gestion des déchets est au cœur d'enjeux considérables

— Corentin Duprey

Président du Syctom



Responsabilité incontournable pour les collectivités, la gestion des déchets ménagers est au cœur d'enjeux considérables. Elle est intimement liée à l'activité humaine en société et en suit les mutations et les évolutions. Il suffit, pour s'en convaincre, d'énumérer les changements sémantiques

successifs avec le passage du terme « ordures » à celui de « déchets » en passant par « immondices » à celui des « biodéchets » ; c'est d'ailleurs le titre et l'objet du livre publié en collaboration avec AgroParisTech à l'occasion des 40 ans du Syctom.

“ Il faut se garder de la tentation de considérer que le déchet ne constitue qu'une ressource à exploiter ”

Ce changement dans la perception du déchet est

important et le programme scientifique ambitieux que nous déployons témoigne de la nécessité, sans cesse renouvelée, d'appréhender l'avenir du secteur avec des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement : projets de biométhanisation, captage et valorisation du CO₂ des fumées, stockage de CO₂ ou encore chaire Copack pour co-construire l'avenir des emballages responsables.

Les déchets, encore trop nombreux, qui plus est lorsqu'ils sont mal collectés ou mal traités, sont, avec les rejets d'eaux usées, l'une des principales sources d'impact sur la biodiversité aquatique et terrestre. Il faut donc se garder de la tentation de considérer que le déchet ne constitue qu'une ressource à exploiter et poursuivre l'objectif de les diminuer.

D'abord parce que la collecte et le traitement représentent un coût substantiel pour les collectivités, financé par les habitant-es via l'impôt. Ensuite parce que la raréfaction des ressources impose aux producteurs de biens manufacturés ou de l'alimentation d'accélérer leur mutation.

Si nous pouvons nous réjouir de la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, plus durables en termes d'utilisation de plastiques à usage unique ou encore dans la responsabilisation des publics notamment sur le tri, la production de déchets générés est encore trop importante. Il est donc injuste de faire peser cette responsabilité sur les seules collectivités locales et les habitant-es qui, pour les premières n'interviennent qu'en bout de chaîne et pour les secondes font aussi avec ce qu'on leur propose.

La responsabilité des metteurs sur le marché, qui sont à la source de la production des déchets, est immense et doit être davantage prise en compte. En ce sens, si les déchets peuvent constituer des ressources à part entière, c'est à condition

de réussir à développer les schémas de production puis de gestion efficaces.

Cet avenir responsable se construira avec les futures générations, qui sont d'ores et déjà bien mieux acculturées à la question des déchets que les générations précédentes.

Le Syctom joue là pleinement son rôle, même si cela ne relève pas de ses compétences, en investissant considérablement dans les politiques de prévention et de sensibilisation à destination de tous les publics.

Aux campagnes de communication de grande ampleur, aux éco-animateur-rices sur le terrain au plus près des habitant-es et aux soutiens aux associations œuvrant en ce sens, s'ajoutent la mise à disposition d'outils comme le Tom Magazine à destination des enfants du primaire ou d'un lieu dédié, l'Espace Infos Déchets, qui permet aux écolier-ères d'appréhender ce sujet de manière pédagogique et appropriable. Nous sommes enfin fiers d'annoncer pour la fin de l'année la publication d'une BD appelée *Petite histoire familiale des déchets*, objet culturel qui s'adresse, au travers de personnages du quotidien, à toutes les générations pour continuer de les sensibiliser à la question du déchet.

Le Syctom au Carrefour des déchets

Les 3 et 4 juillet se tenait au Parc des expositions de Rouen la 2^e édition du Carrefour des déchets co-organisé par l'Ademe, la Région Normandie, la Métropole de Rouen Normandie et le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen (SMÉDAR). Conférences, tables rondes et ateliers



Plénière d'ouverture avec Denis Penouel, directeur général du Syctom

ont permis aux participant-es de réfléchir collectivement aux défis liés à la gestion des déchets.



PUBLICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Le rapport d'activité du Syctom retrace les orientations

stratégiques, les opérations techniques et les actions collectives menées en 2023 pour assurer une gestion durable et responsable des déchets. Il se complète du rapport technique et financier regroupant les données financières, environnementales et d'exploitation de l'année écoulée.

En ligne sur www.syctom-paris.fr/publications.html

Le maire de Bogota à Isséane



Carlos Fernando Galán Pachón, le maire de Bogota, en visite à Isséane

Le maire de Bogota, Carlos Fernando Galán Pachón, a profité d'un voyage en France pour visiter le centre d'Isséane à Issy-les-Moulineaux. En juin dernier, les équipes du Syctom ont accueilli la délégation colombienne pour lui faire découvrir le processus de l'installation et échanger autour des enjeux d'une gestion durable des déchets et du modèle de gouvernance adaptée à la région de Bogota.

DÉCHÈTERIES MOBILES DES HAUTS-DE-SEINE : CE QUI A CHANGÉ LE 1^{ER} JUILLET

Le 1^{er} janvier, les modalités d'accès aux déchèteries fixes de Meudon, Nanterre et Gennevilliers étaient modifiées suite à la reprise de gestion par les Établissements publics territoriaux (EPT) des Hauts-de-Seine, sur leur périmètre d'intervention. Six mois plus tard – le 1^{er} juillet – ce sont les 26 déchèteries mobiles des Hauts-de-Seine qui sont concernées par cette évolution de statut. Particuliers et professionnels sont invités à contacter les territoires pour connaître les nouvelles modalités d'accès :

- Grand Paris Seine Ouest : 0 800 10 10 21 - www.seineouest.fr
- Paris Ouest La Défense : 01 47 29 12 22 - www.parisouestladefense.fr
- Boucle Nord de Seine : 01 40 80 74 26 - www.bouclenordeseine.fr



LA TRANSITION CLIMATIQUE AU PROGRAMME DU SALON « ESPACE COLLECTIVITÉS »

Les 12 et 13 septembre, le Syctom a participé avec le SIAAP et le SIPPAREC au salon « Espace Collectivités » au Plessis-Pâté. L'occasion de participer à des débats aux côtés des acteurs institutionnels, décideurs et entreprises, sur les besoins des territoires et les enjeux pour rendre les équipements publics et industriels plus résilients face aux phénomènes climatiques.

Agenda

Journées portes ouvertes des centres, de 10h à 17h

- Samedi 16 novembre au centre de tri à Paris XVII - 39-41 bd de Douaumont à Paris 17^e
- Samedi 23 novembre au centre de tri à Nanterre - 16 rue Lavoisier à Nanterre

Au cœur d'une stratégie de production de gaz verts

Avec une quinzaine d'autres acteurs publics et privés du territoire*, le Syctom a rejoint, fin mai, le Cercle francilien des nouveaux gaz verts, impulsé par GRTgaz et GRDF. En combinant leurs expertises et en activant des leviers techniques, économiques et réglementaires, les membres du Cercle entendent améliorer les technologies en matière de gaz verts que sont la pyrogazéification, la méthanation ou la gazéification hydrothermale. De quoi favoriser le déploiement de projets franciliens innovants au service d'une énergie verte, bas-carbone et locale. La 28^e édition du Salon de l'Association des Maires d'Île-de-France fut l'occasion d'officialiser le lancement du Cercle francilien des nouveaux gaz verts, en mai dernier. L'événement a également vu la signature d'une convention de partenariat stratégique entre le Syctom et GRDF. Objectif : développer les gaz verts en valorisant énergétiquement les déchets franciliens. Le projet d'unité



Lancement du Cercle francilien des nouveaux gaz verts au Salon de l'Amif, en mai

de biométhanisation dans le port de Gennevilliers, porté par le Syctom et le SIGEIF, s'inscrit dans cette logique puisque le site permettra d'injecter du gaz vert issu des biodéchets dans le réseau public de distribution GRDF.

* L'Institut Paris Région avec l'Ordif et l'Arc IDF, la Banque des Territoires, le Syctom, le Sigeif, Sémardel, SDESM et SDESM énergies, ATEE IDF, France Gaz Île-de-France Normandie, Groupe ADP, Suez et Véolia.

JOP Paris 2024 : la sensibilisation à l'épreuve du terrain

À proximité des lieux de compétition, sur les quais de Paris Plages ou les sites de festivités : les 60 éco-animateur-rices étaient sur le terrain à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. L'événement a constitué une opportunité unique pour proposer des animations et sensibiliser le grand public aux gestes éco-responsables, à la réduction et au tri des déchets. Lors des ateliers « Mon dressing durable », des participant-es ont pu découvrir l'impact de la mode sur l'environnement avec ce chiffre édifiant des 65 000 km parcourus par un jean, de la ferme cotonnière à l'armoire. D'autres se sont essayé-es à une dégustation à l'aveugle lors des ateliers « Bar à eaux » qui ont mis à



Le Syctom a tenu de nombreux stands d'animation à l'occasion des JOP 2024

mal les préjugés dont peut souffrir l'eau du robinet. Quant aux ateliers « Cuisine anti-gaspi », l'heure était à l'échange de recettes astucieuses pour transformer ses restes de repas.

Autant de thématiques diverses qui poursuivent une même finalité : susciter une réflexion autour d'une consommation plus responsable et de la nécessaire réduction des déchets.

Concours DZD 2024 : nouvelle édition, nouvelle formule !

Le concours Design Zéro Déchet (DZD) 2025 est lancé !

Les étudiant·es sont invité·es pour candidater pour participer à cette nouvelle édition dédiée à la réparabilité des petits appareils ménagers.

Cafetières à capsule, fers à repasser, grille-pains... Rares sont les petits appareils électroménagers capables de

durer dans le temps. Et en raison de leur prix abordable, ils prennent souvent le chemin de la poubelle plutôt que celui de la réparation. Ce constat est d'autant plus regrettable que les pannes les plus fréquentes sont évitables ou bien réparables facilement et à faible coût. Si l'on peut espérer que les consommateur·rices soient mieux informé·es sur la fiabilité des produits depuis l'entrée en vigueur en 2021 de l'indice de réparabilité*, le recours à la réparation demeure essentiel pour passer à une économie circulaire. Le Syctom a décidé de s'emparer de cette problématique et d'y consacrer la thématique de son prochain concours DZD.



Passer du tout jetable au tout durable

L'édition 2025 portera donc sur la réparation et l'auto-réparation des petits appareils ménagers. Les étudiant·es seront invité·es à imaginer des biens ou services innovants et durables permettant de lutter contre l'obsolescence programmée, concevoir des appareils plus réparables et développer le réflexe de la réparation. Séminaires, ateliers et master-class seront programmés toute l'année pour acculturer les candidat·es à cette thématique. L'accompagnement se fera aussi par les professionnel·les du secteur et sous le parrainage du studio de design Natacha.Sacha.*. « *Dès sa conception, nous intégrons l'ensemble du cycle de vie de l'objet dans une recherche d'économie de moyens et de préservation des ressources* » assure Sacha Hourcade. « *L'électroménager, par exemple, est le parent pauvre du design qui s'est développé à l'ère industrielle sous la houlette des ingénieurs et du marketing. Le design a une place à prendre dans la création et réflexion en amont pour être fonctionnel, réparable,*

beau et économe en ressources », renchérit Natacha Poutoux. À leurs côtés, trois partenaires viendront enrichir cette belle édition pour apporter leur expertise : Ecosystem, RéparSeb et Envie.

Une concrétisation plus massive des projets

Cette 13^e édition inaugure par ailleurs une nouvelle formule du concours. Après le développement des masters-class et des premières concrétisations, le Syctom a souhaité lui donner un nouvel élan, celui d'une concrétisation plus grande des projets déposés. « *J'ai souhaité que ce ne soit plus un mais deux concours qui soient proposés : un concours d'idées et un concours de projets. Le premier reprend les principes du concours d'origine, le second propose aux étudiant·es une mise en situation proche d'une réalité professionnelle. Même thématique abordée, mêmes parrains et marraines, mêmes partenaires, mais un jury et des attendus différents. Le Syctom, entouré de ses partenaires, s'engage à accompagner les futur·es lauréat·es dans la concrétisation de leur projet pour ancrer l'idée dans notre réalité* », explique Corentin Duprey, président du Syctom.

* Obligation d'information qui s'applique sur les équipements électriques et électroniques au moment de leur achat, mise en place avec la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (loi Agec).

ENVIE DE CANDIDATER ?

Le concours Design Zéro Déchet s'adresse à tous les étudiant·es situé·es en France métropolitaine et aux jeunes diplômé·es (- de 2 ans) d'un établissement situé sur le territoire national. Infos et modalités de candidature : www.designzerodechet.fr



Le concours DZD 2025 est parrainé par Sacha Hourcade et Natacha Poutoux, du studio design Natacha.Sacha.*

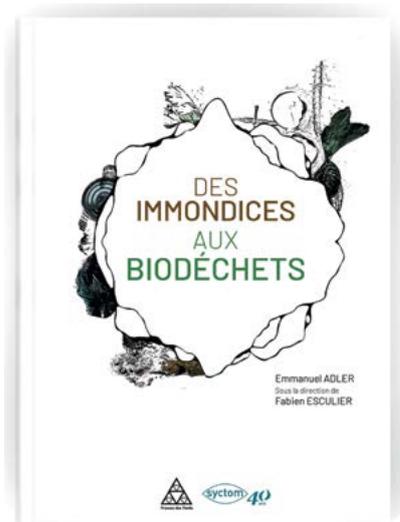
Un ouvrage inédit sur l'histoire des déchets organiques

En co-édition avec l'École des Ponts ParisTech, le Syctom publie une étude historique sur les grandes évolutions du traitement des déchets organiques sur son territoire.

Quelle est l'histoire de la gestion des résidus organiques de l'agglomération parisienne, de l'Ancien Régime jusqu'à aujourd'hui ? À travers les siècles, l'ouvrage « *Des immondices aux biodéchets* » invite à faire découvrir les grandes évolutions historiques de la gestion des résidus organiques sur le territoire du Syctom. « 2024 marque le 40^e anniversaire du Syctom et aussi l'entrée en vigueur de l'obligation du tri à la source des biodéchets. Une opportunité inédite que j'ai souhaité saisir pour nous plonger dans l'histoire de la gestion des déchets organiques, enjeu majeur dans la construction de la ville de demain » précise Corentin Duprey, président du Syctom.

Témoignages et anecdotes

Du cache-ordures de Tournon aux filières de valorisation de croûtes de pain du père Chapelier, en passant par la production de gants de luxe à partir de peaux de rats ou l'utilisation des gadoues parisiennes par les agriculteurs, etc. Voici quelques exemples de l'ingéniosité dont ont fait preuve les générations passées pour gérer les matières organiques. Au-delà de son ancrage scientifique et chronologique, l'ouvrage regroupe une multitude d'anecdotes enrichies par des témoignages pluridisciplinaires, faits et données techniques. Pensé dans une logique d'innovation sociale, de sensibilisation et de diffusion des connaissances, il est l'objet d'une recherche menée par l'École des Ponts ParisTech. « À l'heure où les crises écologiques nous montrent l'impérieuse nécessité de réinsérer nos sociétés dans les cycles du vivant, quoi de plus naturel pour notre École que de mener cette collaboration avec le Syctom sur l'histoire de la gestion et de la valorisation des matières organiques urbaines », se félicite Anthony Briant, Directeur de l'École des Ponts ParisTech. Entre livre d'histoire, revue scientifique et outil de vulgarisation, l'ouvrage saura séduire les lecteurs.



« Des immondices aux biodéchets »
Édition Presses des Ponts, septembre 2024. Emmanuel Adler, docteur en Sciences de l'Environnement à l'École des Ponts ParisTech, sous la direction de Fabien Esculier, enseignant-chercheur au laboratoire Eau, Environnement et Systèmes Urbains (LEESU) de l'École des Ponts ParisTech.

Plus d'infos : ecoledesponts.fr/presses-des-ponts

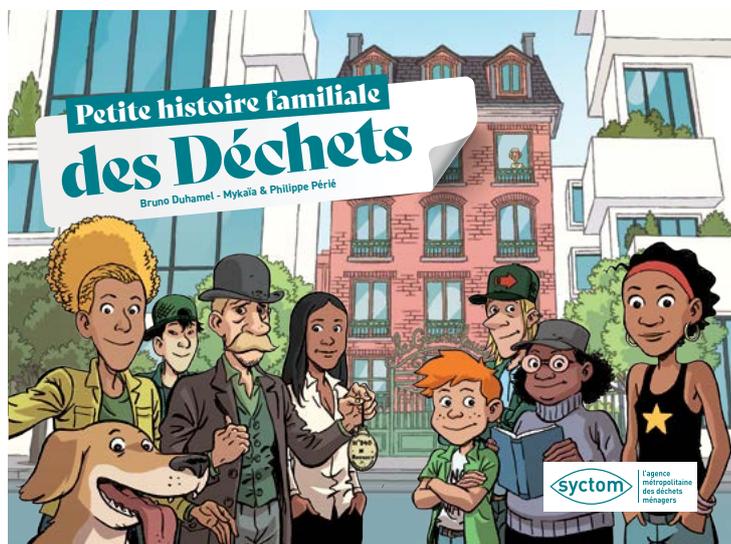
Une bande dessinée comme outil de sensibilisation

Après le magazine « Tom mag » lancé en avril 2024 pour le jeune public, le Syctom publie une bande dessinée à l'occasion de ses 40 ans. À partir d'un récit imaginaire, le lecteur découvre l'évolution de la gestion de déchets sous le regard curieux du personnage de Tom.

S'instruire en s'amusant : c'est ce que propose le Syctom avec la parution d'une bande dessinée de 48 pages intitulée « *Petite histoire familiale des déchets* ».

Le lecteur y retrouvera le personnage de Tom qui va se pencher sur l'histoire d'un immeuble, autrefois occupé par une aïeule et aujourd'hui concerné par un projet de réhabilitation. Le point de départ de ce récit va amener Tom à vider un grenier où il va dénicher une médaille de chiffonnier datée de 1850. Une découverte qui va attiser sa curiosité et l'amener à s'intéresser à l'histoire des déchets à travers les époques puis, plus largement, à notre rapport aux objets et à la consommation.

Depuis l'arrêté du préfet Poubelle fin 19^e siècle, qui a fait naître les prémices d'une organisation de la gestion des déchets, de profonds changements sont intervenus au cours des 20^e et 21^e siècles. Chaque grande période est marquée par des progrès technologiques, des dynamiques environnementales et des enjeux sociétaux que la bande dessinée passe au crible avec habileté, pédagogie... et humour !



Plus d'infos : sensibilisation@syctom-paris.fr

Mutualiser face au « Mur 2025 »

Le Syctom souhaite renforcer la démarche partenariale avec d'autres syndicats pour une gestion optimisée du traitement des déchets. En ligne de mire : faire face au déficit de capacité de traitement qu'il connaîtra en 2025.

Avec une capacité de traitement de 350 000 tonnes par an, la future unité de valorisation énergétique du Syctom à Ivry-sur-Seine, qui sera mise en service en 2025, traitera deux fois moins d'ordures ménagères que l'usine actuelle. Cette situation, le « Mur 2025 », est marquée par un déficit de capacité. Le syndicat l'a anticipée en envisageant des solutions pour assurer la continuité du service public du traitement des déchets et limiter le recours à l'enfouissement. Il mise sur l'optimisation du fonctionnement de ses centres – taux de disponibilité sur l'année, apports de balles d'ordures ménagères durant l'été – et le recours à des exutoires extérieurs. Il souhaite miser sur la mutualisation avec d'autres syndicats de traitement en Île-de-France mais aussi dans les agglomérations rouennaise et havraise pour mutualiser



Face au Mur 2025, le Syctom veut renforcer la mutualisation avec d'autres syndicats de traitement

les capacités de traitement via l'Axe Seine. Cela a notamment donné lieu à des expérimentations sur le fret fluvial d'OMr. En collaboration avec Voies navigables de France, une opération a eu lieu avec le SMÉDAR (Syndicat mixte d'élimination des déchets

de l'arrondissement de Rouen) en octobre 2023 ; une autre avec le SEVEDE (Syndicat de traitement et valorisation des déchets de l'Estuaire) en mai 2024. « Nous avons vérifié la faisabilité d'un transport fluvial de 550 tonnes d'OMr depuis le port de Gennevilliers jusqu'à notre unité de valorisation énergétique ECOSTU'AIR, en amont de l'embouchure de l'estuaire de la Seine. Des modalités techniques ont été testées avec des résultats concluants sur tous les plans : simplicité, sécurité, efficacité environnementale », explique Hervé Lelièvre, directeur général du SEVEDE. Le Syctom accorde en effet une attention particulière à l'empreinte carbone liée au transport des déchets et recourt depuis des années au transport par voie d'eau des mâchefers et balles de matériaux recyclables.



LE SYCTOM PRÉSENT AU FORUM AXE SEINE

Réunissant plus de 200 acteurs, le Forum Axe Seine s'est tenu le 10 octobre sur le port de Gennevilliers pour aborder les enjeux économiques et environnementaux, logistiques et industriels du premier port d'Île-de-France. Le Syctom y était présent pour présenter le projet Biométhanisation et les coopérations avec les syndicats de traitement au Havre et à Rouen. **Plus d'infos : forumaxeSeine.com**



Les caractérisations constituent des photographies de la composition des OMr et des collectes sélectives pour chaque territoire

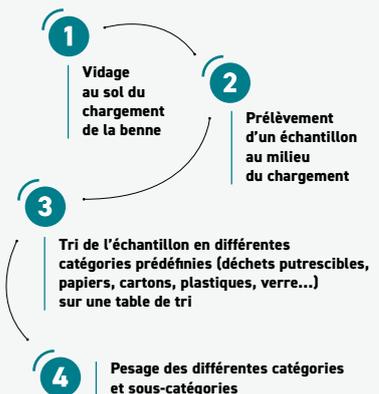
Connaître la composition des flux de déchets

De quoi sont composées les ordures ménagères résiduelles (OMr) ou les collectes sélectives (CS) d'emballages et papiers réceptionnées dans les installations ? Le Syctom réalise des campagnes de caractérisation pour connaître la composition de tous ces flux.

Des campagnes de caractérisation de déchets sont régulièrement effectuées par le Syctom qui, cette année, a choisi d'en augmenter le nombre. Appliquées selon des méthodes rigoureuses (voir encadré), ces opérations sont essentielles pour connaître la composition moyenne des différents flux de déchets. Elles permettent non seulement d'évaluer en continu la performance des installations mais aussi d'apprécier les évolutions des gisements pour adapter les procédés industriels. Par ailleurs, les caractérisations réalisées sur les collectes sélectives d'emballages et papiers permettent de mesurer les principales erreurs faites par les habitant-es lors du tri à la source. Cette mesure de la qualité de la collecte des emballages permet enfin d'identifier les secteurs géographiques où des actions de sensibilisation seront à prioriser.

COMMENT SE DÉROULE UNE CARACTÉRISATION DES DÉCHETS ?

Réalisées par des bureaux d'études extérieurs et selon des normes AFNOR bien précises, le Syctom programme chaque année des campagnes de caractérisations pour l'ensemble des flux de déchets (OMr, emballages et papiers, encombrants et déchets alimentaires). Des bennes de collecte sont sélectionnées selon une procédure précise. Des échantillons de déchets y sont prélevés puis triés sur une table de tri en plusieurs catégories (déchets putrescibles, papiers, cartons, plastiques, verre, etc.).



« Moins de déchets, c'est possible ! »

Le déploiement du second volet de la campagne d'affichage « Faites le tri dans votre vie » se poursuit sur le territoire du Syctom. Axée sur la réduction des déchets, elle s'incarne par de nouveaux personnages que les Francilien-nes peuvent découvrir dans les transports publics, dans des spots vidéo ou sur la web-app www.letridansvotrevie.fr.

Véritable relai auprès des habitant-es, la « Tournée des territoires » s'inscrit également dans la dynamique de la campagne grâce à la mobilisation des collectivités territoriales. De nombreuses communes accueillent ainsi une caravane itinérante avec des animations ludiques et pédagogiques dédiées à la prévention des déchets et au tri. Le Syctom leur met également à disposition des outils pour relayer l'événement et maximiser la portée des messages sur leurs supports de communication.



DES OUTILS À DISPOSITION DES TERRITOIRES

Vous accueillez la caravane itinérante dans votre commune ? Le Syctom vous accompagne dans votre communication et vous propose des contenus clés en main : affiches personnalisables, visuels et animations pour les réseaux sociaux.
Contact : sensibilisation@syctom-paris.fr

ENEZ DÉCOUVRIR
LES DÉCHETS AUTREMENT

JOURNÉES
PORTES
OUVERTES



**Samedi
16 novembre 2024**

Centre de tri de collecte
sélective à **Paris XVII**

📍 39-41 bd de Douaumont - Paris 17^e

**Samedi
23 novembre 2024**

Centre de tri de collecte
sélective à **Nanterre**

📍 16 rue Lavoisier - Nanterre

Visites • Animations
de 10h à 17h



Entrée gratuite
sur inscription : syctom-paris.fr



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Le Syctom élabore sa stratégie de recherche

Pour renforcer sa capacité d'innovation et accompagner les grands défis de son secteur, le Syctom se dote d'un ambitieux programme scientifique. À travers cet engagement, il entend faire émerger de nouvelles solutions pour le traitement des déchets.

Placé au cœur du plan stratégique Horizon 2050, l'objectif « zéro déchet non valorisable » impose au Syctom de mobiliser une expertise scientifique sur le sujet des déchets et de s'appuyer sur une production de connaissances sans cesse en évolution. C'est l'ambition de son programme scientifique, validé par le comité syndical en octobre, qui se décline autour de 4 axes de recherche et d'innovation (voir schéma ci-dessous).

Répondre aux enjeux environnementaux

Avec ce programme initié en 2023, le Syctom poursuit trois objectifs majeurs : construire une stratégie de recherche et d'innovation à vocation industrielle, organisationnelle et sociétale ; faire émerger de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux environnementaux ; accroître l'acceptabilité des installations dans l'environnement urbain. Sous l'angle technique, l'accent sera mis sur la réduction des déchets et les émissions de CO₂ ainsi que sur l'optimisation de la valorisation matière et énergétique. Sous l'angle social, des approches basées sur les sciences cognitives seront expérimentées pour agir sur les changements de comportement nécessaires à la réduction des déchets et au geste de tri. « Dans le secteur du déchet, l'innovation est plutôt portée par les opérateurs et les industriels d'autres domaines. En comparaison avec le secteur

de l'eau, nous constatons que la recherche n'est pas investie de la même manière. En effet, le déchet doit être réduit au maximum alors qu'une ressource comme l'eau doit - à l'inverse - être préservée. Par conséquent, le développement de la recherche sur les déchets se heurte au caractère non pérenne de ce dernier limitant ainsi l'investissement », explique Dan Sophie Cissokho de la direction générale des services techniques du Syctom. Si le programme scientifique vise à dynamiser les partenariats existants, l'enjeu est aussi de créer d'autres collaborations en France et à l'international afin de favoriser de nouvelles approches multi-acteurs avec les organismes de recherche, regroupements universitaires, fondations, entreprises, etc.



L'optimisation de la valorisation énergétique fait partie des axes majeurs du programme scientifique

Le programme scientifique en 4 axes

➔ Axe 1 ●

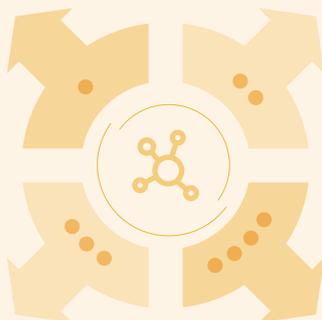
Contribution scientifique à la décarbonation du traitement des déchets

Participer à la recherche et l'innovation au service de la captation du CO₂ émis par les installations du Syctom ; de technologies de traitement thermique moins émettrices de CO₂ que l'incinération ; de la décarbonation de la chaîne logistique.

➔ Axe 3 ● ● ● ●

Contribution scientifique à la réduction des déchets à la source et la valorisation matière

Participer à la recherche et l'innovation à toutes les étapes du cycle de vie des produits, de l'éco-conception à la valorisation matière ; en sciences cognitives et comportementales pour mieux agir sur les changements nécessaires pour réduire les déchets et mieux trier.



➔ Axe 2 ● ●

Contribution scientifique à la compréhension du lien entre la gestion des déchets ménagers et les questions de santé

Collaborer aux démarches initiées et pilotées par les acteurs de la santé sur les questions des effets sur l'environnement et la santé humaine des activités de gestion des déchets ménagers ; participer aux travaux de la communauté scientifique.

➔ Axe 4 ● ● ● ● ●

Contribution scientifique aux technologies du numérique et de la data au service de la stratégie du Syctom

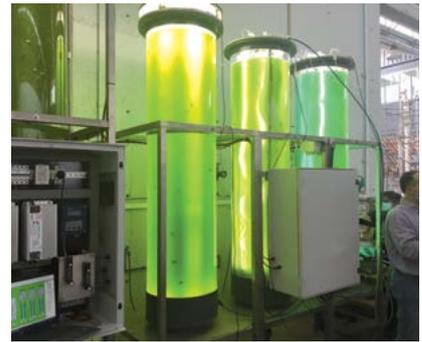
Concourir à la recherche et l'innovation au service de la prédiction de la production de déchets, de l'évolution des quantités à traiter par flux et de l'amélioration du tri ; de la préservation de la qualité des émissions atmosphériques.

Zoom sur 4 projets de recherche et d'innovation

Projet de captation du CO₂ par voie biologique

Axe de recherche : décarbonation du traitement des déchets. **Descriptif** : capter le CO₂ présent dans les fumées d'incinération à l'aide de micro-organismes et définir une voie de valorisation de la biomasse produite au sein de photobioréacteurs.

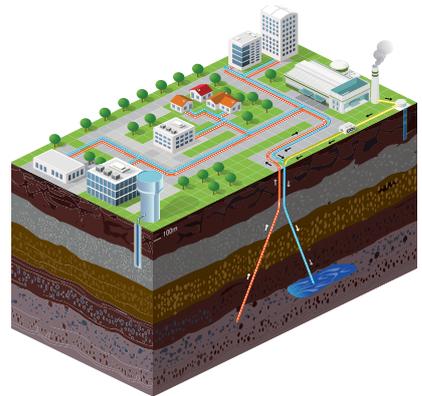
Objectif : démontrer la pertinence de la technologie de captage et de valorisation du CO₂ émis par les UVE, étudier toutes les possibilités d'optimisation de captage (accroître les performances, limiter les impacts et coûts énergétiques) et finaliser les recherches complémentaires avant d'envisager un passage à l'échelle industrielle. **Année de lancement** : 2016. **Partenaires** : consortium de recherche coordonné par SETEC Environnement avec Mines ParisTech, l'École Polytechnique de Montréal, l'Institut Royal de Technologie de Stockholm et l'Université d'Almería.



Projet « CO₂-Dissolved »

Axe de recherche : décarbonation du traitement des déchets. **Descriptif** : solution technique développée par le BRGM et SLB permettant de capter le CO₂ présent dans les fumées émises par l'UVE à Ivry-sur-Seine afin d'assurer son stockage local sous forme dissoute dans un doublet géothermique (puits injecteur/puits producteur). Une étude visant à évaluer la faisabilité technique et économique de ce projet est en cours avec une restitution finale prévue pour mai 2025. **Objectif** : réduire et séquestrer durablement une grande partie des quantités de CO₂ émis (quasiment la totalité de la part fossile) par la réalisation d'un pilote industriel sur l'UVE à Ivry-sur-Seine.

Année de lancement : 2023. **Partenaires** : BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et minières - www.brgm.fr) et SLB (anciennement Schlumberger - www.slb.com)



Projet Cométhà

Axe de recherche : décarbonation du traitement des déchets. **Descriptif** : concevoir avec le SIAAP (service public de l'assainissement francilien) une solution de traitement innovante par co-méthanisation des boues de stations d'épuration et de la fraction organique résiduelle des déchets ménagers, en s'appuyant sur deux unités pilotes construites en 2023 comme plateformes d'expérimentation. Ce projet s'est réalisé dans le cadre d'un partenariat d'innovation européen. **Objectif** : maximiser la conversion du carbone organique des intrants en méthane, présenter un bilan énergétique global positif, minimiser les sous-produits et optimiser leur valorisation, maximiser la valorisation énergétique. **Année de lancement** : 2016. **Partenaires** : le SIAAP et les groupements associés aux unités pilotes : la société belge John Cockerill associée à la société Sources et ses partenaires académiques (École d'ingénieurs UniLaSalle de Beauvais, Université de Technologie de Compiègne) ; la société allemande GICON et sa filiale France Biogaz associée à la société allemande Tilia, ainsi que des instituts de recherche (Deutsche Biomasse Forschung Zentrum et Fraunhofer IGB).

Site internet : www.cometha.fr.



Projet de la chaire CoPack

Axe de recherche : éco-conception des emballages. **Descriptif** : contribuer à coordonner tous les maillons de la filière emballage alimentaire afin de diminuer son empreinte environnementale et participer à la co-construction d'emballages responsables. **Objectif** : le Syctom contribue au projet Ocre dont la finalité est de développer un simulateur pour étudier les meilleurs scénarios d'optimisation de la collecte et de la valorisation des biodéchets et des déchets d'emballages au regard de critères environnementaux, économiques et sociaux. Les simulations serviront d'outils mathématiques d'analyse et d'aide à la décision. **Année de lancement** : 2021.

Partenaires : la Chaire CoPack est portée par la Fondation AgroParisTech. Elle associe chercheurs, services publics, ministères, collectivités, fondations, industriels et ONGs.

Site internet : www.chairecopack.fr.



L'Interval, le futur centre à Ivry-sur-Seine, va lancer ses essais à chaud

Les phases d'essais à chaud programmées à partir du début de l'année 2025 sur la future unité de valorisation énergétique (UVE) verront la tenue d'impressionnantes opérations de chasses-vapeur.

Le futur centre à Ivry-sur-Seine s'appelle désormais L'Interval. Un nom qui vient souligner sa dimension intercommunale, son lien fort avec la valorisation et son ancrage dans le Val-de-Marne, auquel a contribué Philippe Bouyssou, maire d'Ivry-sur-Seine. Une mise en service industrielle programmée à la fin du printemps 2025, la future UVE à Ivry-sur-Seine poursuit ses essais afin de s'assurer du bon fonctionnement des équipements dans chaque configuration et d'atteindre leurs performances environnementales et techniques. Les essais à froid de l'ensemble des équipements se termineront fin 2024 pour laisser place aux essais à chaud des deux lignes de traitement et des équipements de valorisation énergétique.

D'ici début 2025, les premières tonnes d'ordures ménagères seront réceptionnées pour alimenter progressivement les fours-chaudières et finaliser les réglages de combustion.

Des chasses-vapeur importantes

Ces essais à chaud verront également la tenue de spectaculaires « chasses-vapeur » actuellement programmées à partir de la mi-janvier 2025, sans aucun danger pour les populations avoisinantes. Ces opérations seront essentielles pour nettoyer les circuits vapeur (chaudières, tuyauteries) de l'UVE et s'assurer qu'aucune trace de résidu issu de la construction ne puisse altérer le fonctionnement de la turbine à vapeur du groupe turbo-alternateur dédié à la production d'électricité.

De la vapeur d'eau à haute pression (60 bars) circulera à haute vitesse dans tous les circuits avant d'être libérée à l'atmosphère via un silencieux. Ces opérations se traduiront par un important panache dû à l'échappement, à très grande vitesse, de vapeur. D'une durée de 5 à 7 minutes, ces chasses-vapeur se dérouleront une à deux fois par jour sur une période pouvant s'étendre de deux semaines à deux mois. Après cette période, le groupe turbo-alternateur pourra démarrer afin de livrer de la vapeur au réseau de chauffage urbain et exporter les premiers mégawatts électriques au réseau de transport d'électricité RTE.



Les opérations « chasses-vapeur » seront réalisées pour nettoyer en profondeur les circuits

LES PROCHAINES ÉTAPES

- **Début 2025**
Première phase d'essais à chaud (allumage des brûleurs de démarrage au gaz, chasses-vapeur, combustion des premiers tonnages d'OMr).
- **Début de printemps 2025**
Seconde phase d'essais à chaud (mise en service du groupe turbo-alternateur, livraison de la vapeur au réseau de chauffage urbain, export des premiers mégawatts électriques).
- **Fin de printemps 2025**
Arrêt définitif de l'ancienne usine, mise en service industrielle de l'UVE et essais de performances
- **Automne 2025**
Exploitation normale de l'installation et déconstruction de l'ancienne usine (de 18 à 24 mois)

Étoile Verte à Saint-Ouen : livraison des premiers bâtiments en front de Seine

L'exploitant du site, Paprec, a emménagé dans ses nouveaux locaux au printemps. Le bâtiment offre une surface de 6 300 m² répartie entre une zone réservée à l'administration générale (bureaux, espaces d'accueil) et une zone réservée aux intervenants pour l'exploitation et la maintenance (vestiaires, locaux sociaux, espaces de stockage de matériel). Les espaces dédiés au Sycotom (angle rue Ardoin et Route départementale 1) seront livrés à la mi-2025. Sur une surface de 1 400 m², ce volume comprendra un espace pour l'accueil du grand public (salle polyvalente, salle de conférence, espaces d'exposition et belvédère). Ces deux parties du bâtiment appelé « Front de Seine » font par ailleurs l'objet d'une importante végétalisation en toiture finalisée cet hiver.



Un appui technique au service de la gestion serbe des déchets

Dans le cadre de sa candidature à l'Union européenne, la Serbie bénéficiera pendant 4 ans d'une coopération technique avec le Syctom pour améliorer la gestion des déchets solides dans sept régions du pays.

La Serbie, officiellement candidate à l'Union européenne depuis 2012, travaille à satisfaire aux exigences des critères d'adhésion. La gestion des déchets figure parmi les grands défis environnementaux que le pays entend relever avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). C'est ainsi que l'AFD a identifié le Syctom comme « autorité publique française qualifiée pour apporter une aide technique de haut niveau » à des projets d'infrastructures dans sept régions serbes. Une convention tripartite, avec le Syctom, l'AFD et le Ministère de la protection de l'environnement de la République de Serbie, a été signée le 29 août à l'occasion de la visite présidentielle française en Serbie. Ce soutien s'inscrit dans le projet « Serbian solid waste project ».



Pascal Pelain, président de la commission Solidarité et coopération internationales, entouré du président de la République française et de la ministre de l'Environnement de la République de Serbie, lors de la signature de la Convention, le 29 août à Belgrade

Une aide technique « de haut niveau »

La modernisation des systèmes de gestion des déchets est une étape-clé dans la volonté affichée par la Serbie de réduire la pollution imputée aux décharges non contrôlées et de créer des opportunités dans l'économie circulaire. Pour les sept régions concernées, l'enjeu est de s'appuyer sur un début de maillage structurant et efficient en termes d'équipements de traitement. En juillet, des collaborateurs du Syctom ont donc rencontré des représentants ministériels et responsables locaux pour les accompagner dans la définition de leurs besoins. Comment tenir compte de la maintenance, de l'exploitation et de la durabilité des installations ? Comment assurer la coexistence des solutions de réduction et de traitement des déchets ? L'expertise du syndicat va nourrir la réflexion des collectivités et les aider à imaginer des solutions performantes, durables et adaptées aux contextes locaux. D'autres actions seront programmées pour aider les villes à adopter les meilleurs choix stratégiques.

Plus d'infos : www.afd.fr/rubrique « Carte des projets »



Le séminaire Villes durables France/Kazakhstan s'est tenu le 12 septembre

L'expertise du Syctom au Kazakhstan

Le Syctom a co-organisé un séminaire dédié à la gestion des déchets à Astana (Kazakhstan), le 12 septembre. L'occasion de présenter les conclusions du projet de valorisation des biodéchets mené depuis 4 ans à Akkol.

Akkol (Nord du Kazakhstan) bénéficie depuis 2022 d'unités de compostage pour transformer les déchets alimentaires en digestat, utilisé localement comme fertilisant. Piloté par le Syctom avec l'opérateur public kazakh, ce projet était porté par le ministère français de l'Économie au titre du

Fond d'études et d'aide au secteur privé (Fasep) « Innovation verte ». Si la commune peut désormais détourner 31 tonnes de déchets de l'enfouissement, la force du projet réside dans sa capacité à être dupliqué dans d'autres communes.

Pour soutenir et appuyer les démarches de ville durable dans ce domaine, le Syctom a co-organisé un séminaire dédié à Astana, le 12 septembre. Comment planifier un système des déchets tenant compte du contexte local et des normes environnementales ? Quelles solutions complémentaires de traitement mettre en place ? Ces questions centrales ont animé les échanges entre les autorités et entreprises locales participantes. L'occasion également pour le Syctom d'aborder le volet de la gouvernance et de faire connaître le service public « à la française ».

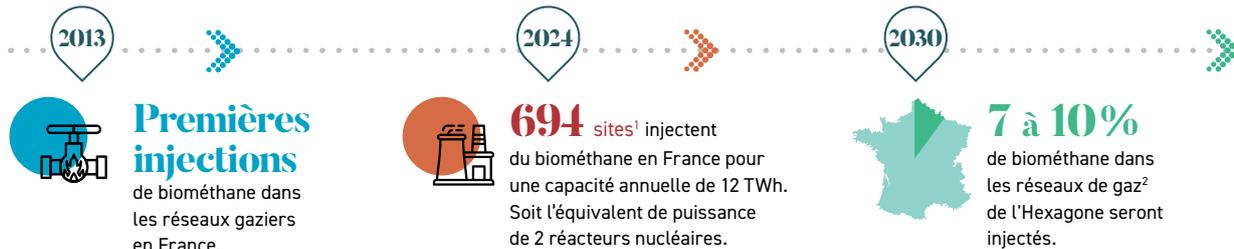
La méthanisation, une voie verte pour les déchets alimentaires

Levier essentiel de la valorisation des biodéchets, la méthanisation participe - via la production d'un biogaz 100 % renouvelable - à décarboner notre mix énergétique. Inscrit dans une logique de cercle vertueux, le processus nourrit toute une économie circulaire.

La méthanisation, c'est quoi ?

La méthanisation est un mécanisme de dégradation des déchets organiques par des bactéries, dans un milieu clos et en l'absence d'oxygène. Elle génère 2 sous-produits : **le biogaz et le digestat**.

LE BIOMÉTHANE : HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN



LA MÉTHANISATION EN 5 ÉTAPES

1 INTRODUCTION D'INTRANTS DANS UN DIGESTEUR

Plusieurs types de matières organiques, appelées intrants, peuvent être traités dans une installation de méthanisation.

- > intrants d'origine agricole et agro-alimentaire : fumiers et lisiers issus des activités d'élevage, résidus agricoles, cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE), fruits et légumes, déchets d'abattoirs.
- > intrants d'origine industrielle : procédés et boues industriels.
- > intrants d'origine urbaine : biodéchets issus des ménages ou de la restauration, boues de stations d'épuration, eaux de lavage.

2 PRODUCTION DE BIOGAZ

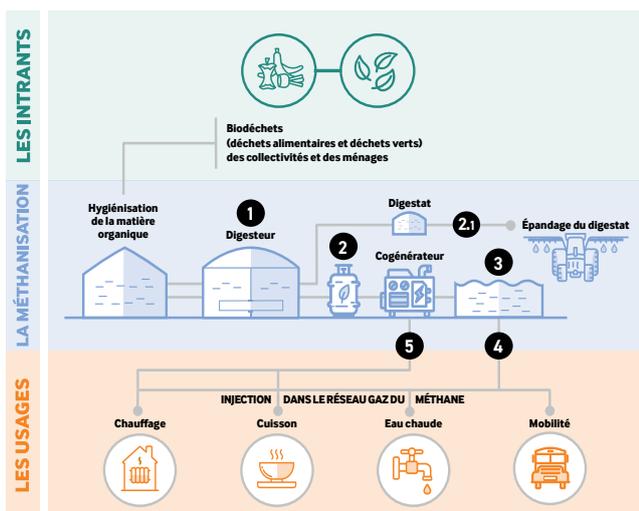
2.1 PRODUCTION DE DIGESTAT

3 PHASE D'ÉPURATION

pour produire du méthane injectable dans le réseau

4 INJECTION DANS LE RÉSEAU du biométhane

5 PRODUCTION DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ



DE LA PRODUCTION DE BIOGAZ À L'INJECTION DE BIOMÉTHANE

Le gaz renouvelable en sortie de méthaniseur est du biogaz composé d'environ 60 % de méthane mais aussi de dioxyde de carbone, d'azote, d'eau, d'ammoniac, de sulfure d'hydrogène et de quelques impuretés. Pour être injecté dans le réseau de gaz, le biogaz est épuré et prend alors le nom de biométhane. Il présente exactement les mêmes propriétés que le gaz naturel et peut avoir les mêmes usages : **chauffage, eau chaude sanitaire, cuisson, électricité** (cogénération) et **carburant pour des flottes de véhicules (BioGNV)**.



UNE ÉNERGIE LOCALE ET DÉCARBONÉE

- 1 kWh de biométhane injecté dans le réseau = **200g de CO₂ évités**
- **Deux fois moins d'émissions de gaz à effet de serre** que le gaz naturel pour produire de la chaleur
- **80 % de moins d'émissions de gaz à effet de serre** en tant que carburant comparé à l'essence et le diesel

LE DIGESTAT, L'AUTRE DÉBOUCHÉ DE LA MÉTHANISATION

La méthanisation génère également un coproduit appelé digestat. Résidu du processus de méthanisation, le digestat est une **matière organique digérée** qui fait l'objet d'une valorisation agronomique. Riche en éléments nutritifs, il présente en effet des avantages en termes de fertilisation des sols et son épandage sur les terres agricoles constitue une alternative naturelle aux engrais chimiques. L'efficacité du digestat peut varier selon la composition des matières organiques utilisées dans le digesteur et des conditions de méthanisation. C'est pourquoi une grande attention est portée à **la qualité des apports entrants** pour en optimiser ses avantages.

¹ En 2026, le projet d'unité de méthanisation, conduit par le Sycotom et le Sigeif, verra le jour dans le port de Gennevilliers et traitera jusqu'à 50 000 tonnes de déchets alimentaires par an.

² Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) - Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015.

Éviter le gaspillage alimentaire dans la restauration collective

La journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages de nourriture, instituée le 29 septembre par l'ONU, donne l'occasion de rappeler que la lutte contre le gaspillage alimentaire est un puissant levier pour diminuer le volume de déchets produits.

La loi Agec a fait de la lutte contre le gaspillage alimentaire une de ses priorités, avec notamment l'objectif de réduire de moitié le gaspillage en France d'ici 2025 par rapport à 2015. Selon l'Ademe, le gaspillage alimentaire dans le secteur de la restauration collective représente à lui seul 8 % du gaspillage alimentaire en France. Dans les cantines, 110 grammes de nourriture sont en moyenne jetés par plateau. Associé à un coût d'environ 0,68 € par repas, l'enjeu économique pour les collectivités est loin d'être négligeable.

Des équipes mobilisées et formées à l'anti-gaspi

Dans le cadre de son dispositif d'accompagnement, le Syctom apporte donc un soutien financier à ses territoires adhérents afin de les aider à s'outiller pour le déploiement de leur plan anti-gaspi. Diagnostics quantitatif et qualitatif, installation de tables de tri avec parfois une pesée intégrée, acquisition de matériels dédiés, sensibilisation à la bonne évaluation des quantités à consommer et aux gestes de tri, etc. beaucoup d'expérimentations locales ont vu le jour avec des résultats chiffrés très encourageants. Depuis 2016, le Syctom a financé près de 1 000 tables de tri avec une approche souvent combinée à une valorisation des biodéchets par compostage. La démarche s'inscrit dans une économie circulaire qui tient ainsi compte de toutes les étapes de la chaîne alimentaire. En milieu scolaire, elle revêt aussi une dimension collective qui suppose l'implication des élèves comme des équipes professionnelles. Pour les rendre acteurs de leur repas et favoriser une prise de conscience de leur geste, les élèves sont invités à peser leurs restes avant de les trier. Des éco-animateur-rices interviennent également dans des écoles



Depuis 2016, le Syctom a financé près de 1 000 tables de tri dans les restaurants scolaires

pour les sensibiliser en classe ou lors d'un déjeuner partagé à la cantine. L'engagement des professionnels est un facteur aussi essentiel. Dans cette logique, le syndicat a lancé en septembre des cycles de formations ouverts aux agent-es de la restauration scolaire ainsi qu'aux personnels d'animation, d'enseignement ou d'encadrement. Quelles sont les causes du gaspillage alimentaire tout au long de la chaîne alimentaire ? Comment les identifier et quels sont leurs impacts ? Après le suivi de deux modules obligatoires posant les grands enjeux, les participant-es peuvent choisir des formations plus spécifiques : « ajuster les grammages », « manger avec les cinq sens », « adapter son cahier des charges », etc. Animées par une équipe pluridisciplinaire (diététicienne nutritionniste, responsable coordination-formation et ingénieur agronome), ces sessions s'articulent autour d'exposés théoriques, partage de bonnes pratiques et ateliers de mise en pratique. À la clé : l'appropriation d'une démarche éco-responsable de gestion des menus, des commandes et de la collecte des déchets.

Plus d'infos : prevention@syctom-paris.fr

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

Source : Ademe, agence de la transition écologique 2020



3,8
milliards

Le nombre de repas servis par an dans la restauration collective



100g

La quantité jetée en moyenne par plateau dans la restauration scolaire (de la maternelle au lycée)



23 %

La proportion de viande et poisson dans les restes (soit la part la plus importante du coût des matières premières et d'impact environnemental)

Le réemploi : un pilier de l'économie circulaire

Le réemploi, la réutilisation et la réparation sont des leviers essentiels pour réduire la production de déchets et encourager une consommation plus responsable. Ces domaines d'action s'appuient essentiellement sur des structures issues de l'économie sociale et solidaire.

Pivots indispensables des politiques de prévention des déchets, les lieux dédiés au réemploi contribuent à une économie plus circulaire au niveau local. Ils permettent aux particuliers de donner, réparer ou acheter à petit prix des objets. Et, surtout, d'éviter la case « poubelle » en prolongeant leur cycle de vie. « *Le potentiel de développement du réemploi en Île-de-France*

reste considérable. La professionnalisation du réemploi est une démarche dont les fondations datent des années 80, avec notamment la création des recycleries. Malgré ces avancées, le réemploi reste un secteur de niche. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (Agec), en introduisant des obligations pour les acteurs économiques et les collectivités, pourrait constituer un tournant. Mais si l'offre est de mieux en mieux préparée à répondre à la demande potentielle, les acteurs du réemploi solidaire doivent être rémunérés pour le service public qu'ils rendent », observe François Dumoulin, chef de projets à Cap3c. Dans une étude de 2017, l'ADEME estime en effet à 25 % le gisement potentiel de déchets ménagers pouvant faire l'objet d'un réemploi ou d'une réutilisation.

194 lieux de réemploi sur le territoire du Syctom

Ressourceries, recycleries, ateliers vélo, boutiques solidaires : 194 lieux dédiés au réemploi sont présents sur le territoire du Syctom. Pour renforcer ce maillage territorial, le syndicat peut apporter une aide financière à ces structures, nouvelles ou déjà installées, dans le cadre de son dispositif d'accompagnement. En 2023, une enveloppe globale de 560 147 € a ainsi été attribuée pour l'investissement (travaux, aménagements, équipements) et 704 000 € pour le fonctionnement des trois premières années. « *Les collectivités ont clairement un rôle prépondérant à jouer en matière d'investissement mais aussi, à défaut d'une participation suffisante de la part des filières REP, dans les budgets de fonctionnement des structures de réemploi. Le modèle économique du réemploi solidaire a d'autres impacts - sociaux, environnementaux - que la rentabilité financière des plateformes de seconde main. Mettre sur le même plan le marché de l'occasion avec le réemploi c'est prendre le risque de mettre en péril le réemploi comme mode de réduction des déchets »,* affirme le consultant-chercheur. En effet, si l'e-commerce repose sur un modèle basé uniquement sur la vente, les structures de réemploi solidaire revêtent une dimension collective. Elles créent du lien social, favorisent l'insertion de personnes éloignées de l'emploi et participent de la dynamique d'un territoire.

Réemploi, réutilisation et réparation (RRR) : de quoi parle-t-on ?



Le modèle économique du réemploi solidaire a d'autres impacts (sociaux, environnementaux) que la rentabilité financière des plateformes de seconde main

- **Réemploi** : opération par laquelle un produit est donné ou vendu par son propriétaire à un tiers qui, a priori, lui donnera une seconde vie. Il garde son statut de produit et ne devient à aucun moment un déchet. Il s'agit d'une composante de la prévention des déchets au même titre que la réutilisation ou la réparation.
- **Réutilisation** : opération par laquelle un bien usagé prend le statut de déchet après avoir été déposé par son propriétaire dans une borne d'apport volontaire ou une déchèterie. Préparé ensuite pour sa réutilisation, il retrouve un statut de produit et une seconde vie auprès d'un nouveau détenteur.
- **Réparation** : remise en fonction d'un bien dont la propriété est conservée par le détenteur grâce au prolongement de sa durée de vie. Le secteur de la réparation en France est fragmenté : il existe plusieurs secteurs correspondant à différents produits (automobiles, électroménager, cycles, vêtements, etc.).

Source : Ademe

Quatre projets soutenus par le Sycdom

Inscrits dans une logique de promotion du réemploi, de la réparation et de sensibilisation à une consommation responsable, ces projets ont bénéficié du soutien financier du Sycdom.



Collecte de baskets sur Grand Paris Grand Est (93)

Les Pincés à linge

L'association est l'une des premières en France à se spécialiser dans la collecte, la rénovation et la redistribution de baskets. Elle a pour vocation de collecter, reconditionner des baskets usagées pour leur donner une seconde vie. Un parcours de collecte de ces baskets a été créé sur le territoire auprès des établissements scolaires, lors des manifestations de villes ou via la prise de rendez-vous en ligne. Outre les actions de sensibilisation menées auprès du public jeune, grand utilisateur de baskets, cet atelier et chantier d'insertion (ACI) offre des opportunités d'emploi et de formation à des personnes éloignées du marché du travail, leur permettant d'acquérir des compétences dans le domaine de la rénovation de baskets.

Plus d'infos : www.facebook.com/lespincésalingeasso



Une ressourcerie à Saint-Mandé (94)

Association Tou's'Ressource

Ouverte depuis 2021, la Ressource veut faire évoluer les pratiques

de consommation en promouvant le réemploi. Elle propose de collecter auprès des habitant-es les objets du

quotidien qui seront triés, nettoyés et valorisés pour être revendus en boutique ou donnés à des associations. Des ateliers de sensibilisation et des cours de couture sont également proposés autour de la récupération, de la réparation, du upcycling sont régulièrement organisés. Tournée vers l'altérité et la différence, l'association s'engage aussi pour créer un support concret de participation sociale pour les personnes en situation de handicap.

Plus d'infos : tousressource.org



La collecte numérique citoyenne (75)

Emmaüs Connect Paris

Pour agir en faveur de l'inclusion numérique des publics vulnérables, l'association propose des

services d'accès à de l'équipement numérique grâce à une filière solidaire de réemploi. Sur les deux dernières années, 2 200 ordinateurs portables, smartphones et tablettes de seconde main ont ainsi été collectés en Île-de-France auprès des collectivités, entreprises et particuliers. Le projet vise à renforcer la filière régionale via un réseau d'acteurs, à sensibiliser les Francilien-nes au don ou à la réparation de leurs équipements, et à lancer une grande collecte citoyenne d'équipements numériques.

Plus d'infos : emmaus-connect.org/paris



L'économie circulaire appliquée au matériel médical (75)

Envie autonomie Île-de-France

Fauteuils roulants, lits médicalisés, aides à

l'hygiène : une partie de la population en perte d'autonomie n'a pas accès à ces équipements. Face à ce constat, le réseau d'entreprises « Envie autonomie » a mis en place une filière régionale associative d'économie circulaire appliquée au matériel médical. Un lieu éco-conçu dédié à l'exposition et à la vente d'équipements médicaux, en complément du site principal situé à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), a été aménagé à Paris 20^e.

Plus d'infos : envieautonomie.org

À ROMAINVILLE, UN FUTUR PROJET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le futur centre de traitement des déchets à Romainville/Bobigny, dont l'ouverture est prévue en 2027, abritera un pôle d'excellence de l'économie circulaire et solidaire (PEECS). Sur une superficie de 10 000 m², le lieu se composera d'une déchèterie, d'une ressourcerie, d'ateliers dédiés au réemploi ainsi que des espaces de vente dédiés.

L'éco-conception est aussi au cœur du projet de reconstruction avec une volonté forte de limiter la consommation de matériaux pour économiser les ressources. La conservation du bâtiment haubané existant et le recours aux matériaux biosourcés ou issus du réemploi en sont des illustrations concrètes. Cette démarche a par ailleurs fait l'objet d'une concertation étroite avec les acteurs locaux et les membres du Groupe citoyens. Ces réunions de travail ont permis au Sycdom de définir les préconisations adaptées au futur site et à ses exigences en termes de construction durable.

Plus d'infos : projet-romainville-bobigny.sycdom.fr



« Une approche différenciée à l'international »

Le Syctom est partenaire de l'Agence française de développement (AFD) pour implanter des systèmes adaptés de gestion des déchets dans les pays émergents et l'Outre-mer. Les explications d'Alexandra Monteiro, coordinatrice de l'Activité Déchets Solides & Task team leader à l'AFD.



Pourquoi l'AFD a-t-elle renforcé ses interventions dans la filière déchets ?

Alexandra Monteiro : En tant qu'institution financière française d'aide publique au développement, nous contribuons à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale.

Nous contribuons ainsi à accélérer les transitions vers un monde plus juste et durable. À l'aide de nos équipes basées à Paris, à Marseille et dans le monde, nous accompagnons techniquement et financièrement nos partenaires en Afrique, Asie, Moyen-Orient, Amérique latine et Caraïbes et en l'Outre-mer à atteindre les objectifs de développement durable pour la planète et pour les populations. Nous intervenons dans le secteur de la gestion des déchets solides depuis les années 2000 et surtout depuis 2010 avec des actions intégrées avec la gestion de l'eau, l'assainissement, l'énergie et le développement urbain.

Quels leviers d'atténuation des impacts présente une gestion appropriée des déchets solides ?

A. M. : L'AFD analyse les demandes selon plusieurs axes : économique, social, environnemental, technique. Avec en ligne de mire : l'atteinte des Objectifs de développement durable dont 13 (sur les 17) concernent directement ou indirectement la gestion des déchets. Il s'agit d'appuyer nos partenaires locaux afin qu'ils puissent penser collectivement des structures pérennes dans le temps et adaptées aux spécificités du territoire concerné. Ces structures nécessitent d'être portées par une politique volontariste locale, une gouvernance stable, des financements solides, des capacités techniques, doivent servir une économie circulaire locale.

En quoi consiste l'approche différenciée promue par l'AFD ?

A. M. : Il ne s'agit pas seulement de se demander si la technologie proposée est adaptée mais surtout de s'assurer que les autorités locales ont les savoirs et compétences, les moyens techniques et financiers, le réseau nécessaires pour opérer à long terme. Rien ne doit être laissé au hasard dès les premiers échanges afin d'apporter une réponse efficace. Proposer, par exemple, une usine d'incinération dans un secteur où la collecte sélective est peu développée, où une grande partie des déchets collectés sont organiques et donc humides avec un faible Pouvoir calorifique et où les températures élevées risquent de porter atteinte à l'électronique, n'aurait aucun sens techniquement, coûterait cher et ne serait pas rentable. Cette approche différenciée est valable d'un pays à un autre, voire au sein d'un même pays. Les mots-clés sont Adaptation et Écoute.

Comment l'AFD a-t-elle identifié le Syctom comme autorité publique experte pour l'accompagner dans sa politique d'aide au développement ?

A. M. : Solliciter l'appui du Syctom, c'est favoriser le partage de connaissances et d'expertise entre pairs car, à la différence d'un opérateur technique, d'un groupe privé ou d'un bureau d'études, il n'a aucun intérêt économique à promouvoir une technologie particulière. Son discours indépendant et critique sur les plans techniques et des organisations à mettre en place lui permet donc de parler d'égal à égal avec les autorités locales. Car, comme elles, il est quotidiennement confronté aux mêmes interrogations sur son territoire (risques, contraintes, coûts, besoins, débouchés etc.). Ce positionnement est majeur.

Pourquoi l'AFD s'engage-t-elle au sein du Partenariat français pour les déchets ?

A. M. : Cet engagement repose sur un constat : l'absence de réflexion globale sur la gestion des déchets dans les instances internationales : G7, G20, ONU, Conférences sur l'eau ou sur le climat etc. Devant les difficultés à faire émerger cette thématique malgré l'urgence à agir, le Syctom a souhaité rassembler les acteurs du déchet au sein d'un collectif pour faire progresser les débats, structurer des indicateurs déchets à part entière, prioriser les messages de plaidoyers à porter en France et à l'international. L'AFD a donc rejoint le PFD dès sa création en mars 2023 pour contribuer à l'inscription de la gestion des déchets dans les priorités de l'agenda politique international.

INSTANTANÉS

Énergie, climat, économie circulaire, innovation... De multiples acteurs mènent des actions en lien avec la question des déchets, apportent leur éclairage ou lancent des initiatives vers des modèles plus durables.

Voici notre sélection d'actus à lire, à écouter ou à regarder !



#Semaine européenne de la réduction des déchets

« Manger mieux, gaspiller moins ». Du 16 au 24 novembre, la Semaine européenne de la réduction des déchets aura pour thème l'alimentation durable.

serd.ademe.fr



#Journées nationales de la réparation

La 2^e édition des Journées nationales de la réparation aura lieu du 18 au 20 octobre afin de défendre le droit à la réparation et à la durabilité. Découvrez de multiples initiatives pour réparer et prolonger la durée de vie de nos objets !

journeesreparation.fr



#Le tri dans votre vie

Plutôt organisé, inventif ou spontané... lorsqu'il s'agit de réduire vos déchets ? Quel serait l'objet « zéro déchet » qui symbolise vos habitudes vers un mode de vie plus durable ?

Pour le découvrir, faites le test !
www.letridansvotrevie.fr



#Tri des déchets alimentaires : quels impacts économiques ?

La prise en charge des déchets constitue le premier poste de dépenses pour la majorité des collectivités franciliennes avec un impact économique variable selon les territoires et les choix effectués. Le sujet sera au cœur de la matinale organisée le 3 décembre par le département Déchets de l'Institut Paris Région.

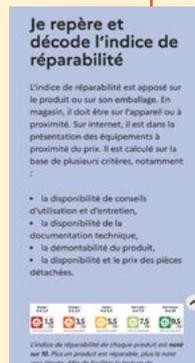
www.linkedin.com/company/ordif/posts



#L'économie circulaire possède aussi sa norme ISO

La famille des normes ISO 59000 s'agrandit avec trois normes dédiées à l'économie circulaire. Deux autres devraient voir le jour d'ici fin 2024. Basé sur une démarche volontaire et non engageante pour l'instant, ce processus doit aider l'économie circulaire à devenir la norme.

x.com/lechocirculaire/status/1836671629855715719



#Connaître l'indice de réparabilité

Grâce à une application interactive de l'ADEME, découvrez rapidement les appareils ayant un indice de réparabilité élevé et qui seront donc plus faciles à réparer !

epargnonsnosressources.gouv.fr/indice-de-reparabilite

FAITES LE TRI DANS VOTRE VIE

MOINS DE DÉCHETS C'EST POSSIBLE !



Conception :  agence aliboules



Pour en savoir plus
letridansvotrevie.fr

Jeter moins, trier plus,
c'est préserver nos ressources

